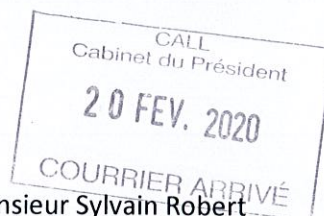


VILLE DE LOOS-EN-GOHELLE



Monsieur Sylvain Robert
Président de la
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat
BP 65
62302 Lens Cedex

Nos Réf. : JFC/AS
Vos Réf. : Jean Luc MUSILLI

Loos-en-Gohelle le 17 FEV. 2020

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Monsieur Le Président,

Par courrier reçu du 29 Janvier 2020, vous me faites part de votre intention de déposer un dossier de demande d'enregistrement et de déclaration au titre d'une Installation Classée pour l'Environnement, relative au projet de remise en Etat de la déchèterie sur les communes de Avion, Liévin et Loos-en-Gohelle.

Ainsi, vous me sollicitez au sujet de l'usage futur de ladite déchèterie, dans l'éventualité d'une cessation de l'activité et de la libération du terrain.

Je suis favorable aux propositions évoquées dans votre courrier.


Je vous informe que l'usage du site à l'arrêt de votre activité devra être compatible avec les orientations et réglementations du ou des documents d'urbanisme en vigueur au moment de la cessation.

Par ailleurs, nous désirons que la commune soit consultée préalablement à la reprise de l'activité dans le cas de la cession à un autre exploitant, ou dans le cas du lancement d'une nouvelle activité. En effet, nous souhaitons garantir à la commune et à ses habitants l'absence de nuisance sonore, olfactive ou visuelle, et de toute autre pollution qui pourrait porter atteinte à l'environnement, au paysage et au cadre de vie.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées,



Jean-François CARON,

Maire de Loos-en-Gohelle



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012